

Parc éolien de Miné Kervir. Nouvelle enquête publique

Une enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire en vue de l'implantation de cinq éoliennes, dont quatre à Scaër et un à Leuhan, aura lieu dans ces communes du 15 juin au 16 juillet. La première enquête publique avait abouti à la délivrance des permis de construire par le Préfet du Finistère en 2006. Une première demande de modification de l'arrêté préfectoral en 2007, avait été validée. La présente enquête publique concerne le permis de construire modificatif N° 2, dont le but est de porter la hauteur du mât de 80 à 84,5 m, avec aug-

mentation de la puissance de 2 à 2,3 MW. À cet effet, le commissaire enquêteur, Michel Stervinou, sera présent en mairie de Scaër le 15 juin, de 9 h à 12 h, le 24 juin de 14 h à 17 h, le 11 juillet de 9 h à 12 h, le 16 juillet de 14 h à 17 h. À Leuhan : le 4 juillet, de 9 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers sont consultables dans les mairies de Scaër et Leuhan, aux jours et heures d'ouverture au public. Un registre d'enquête est mis à la disposition des personnes qui désirent consigner leurs observations.